
Compte rendu ESG 2021 et suivi de la performance extra-financière au sens du Label ISR français

Mapfre Capital Responsable

L'objectif du compte rendu ESG est de mettre en lumière les contributions extra-financières des investissements du fonds, conformément aux exigences du label ISR. Nos convictions d'investissement et de choix de valeur reposent sur l'analyse des entreprises et de leurs contributions à une économie en transition. Cette analyse se fonde sur des données tangibles et quantitatives, permettant une logique de mesure.

Ce compte rendu ESG et les mesures qu'il contient s'appuient sur les données ESG des entreprises issues de la base de données Empreinte Ecosociale®. Les choix d'investissement sur les émetteurs reposent sur l'analyse des entreprises et de leurs contributions à une économie en transition. Mapfre Capital Responsable (MCR) est un compartiment de la SICAV de MAPFRE AM dont la gestion est conseillée par La Financière Responsable¹ (LFR). La gestion de la poche actions du fonds étant conseillée par les équipes de LFR, selon la méthode de Gestion Intégrale IVA®. LFR est également en charge de de l'éligibilité ESG des émetteurs privés de la poche obligataire « corporate » dont la gestion est assurée par MAPFRE AM. Pour les obligations souveraines, MAPFRE AM a développé un processus de gestion spécifique qui ne nécessite pas l'intervention des équipes de La Financière Responsable.

L'analyse des entreprises de la poche actions et celles éligibles à la poche obligataire, effectuée par La Financière Responsable, se fonde sur des données tangibles et quantitatives. Ce compte rendu ESG et les mesures qu'il contient s'appuient sur les données ESG des entreprises issues de la base de données Empreinte Ecosociale®. Cette base de données propriétaire, comprenant plus de 170 indicateurs extra-financiers en 2021, permet d'évaluer le degré de cohérence entre les indicateurs ESG de l'entreprise et ses choix stratégiques.

Avec Mapfre Capital Responsable, MAPFRE AM s'inscrit dans la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, encouragée par les [17 Objectifs de Développement Durable](#) (ODD) adoptés par les Etats-membres de l'Organisation des Nations Unies.

Dans un premier temps, la méthodologie de cet outil original sera expliquée ainsi que les moyens humains mis en œuvre pour le suivi des émetteurs et la méthode d'évaluation des contributions de nos investissements, conformément aux exigences du label ISR. Puis, des indicateurs représentatifs des domaines sociaux, environnementaux, de gouvernance et des Droits de l'Homme seront soumis à une analyse. La façon dont MAPFRE AM et LFR, par leur sélection et leur gestion responsable, sont des acteurs contribuant aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sera explicitée, un moyen supplémentaire de souligner leur apport à une économie en transition.

II. Méthodologie de l'Empreinte Ecosociale® et suivi de la performance extra-financière des entreprises

¹ Partenaire de MAPFRE AM dans l'ISR et la gestion de Mapfre Capital Responsable, La Financière Responsable (LFR) est une société de gestion dédiée à l'Investissement Socialement Responsable (ISR), en France, qui sélectionne des entreprises de croissance engagées dans une démarche de développement durable. Pour ce faire, LFR a développé une méthode d'analyse des entreprises cotées qui combine les analyses stratégique, ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et financière : la Gestion Intégrale IVA® - Integral Value Approach.

1) Nature des indicateurs extra-financiers pris en compte

Les informations exploitées par les équipes de La Financière Responsable émanent directement des entreprises et sont collectées annuellement via un questionnaire ESG adressé par les équipes de la Financière Responsable. Ces informations peuvent figurer dans la communication officielle de l'entreprise via de multiples supports d'information (Document d'Enregistrement Universel, Rapport Intégré, Rapport de Développement Durable, bilans sociaux, etc.). Toutes les données collectées par La Financière Responsable auprès des entreprises sont ainsi opposables aux tiers.

L'ensemble des données extra-financières des entreprises est généralement réparti en trois domaines : E, S et G, soit respectivement l'environnement, le social et la gouvernance.

En 2021, la base de données Empreinte Ecosociale® de La Financière Responsable regroupait 170 indicateurs extra-financiers pour plus de 240 entreprises européennes. Depuis plus de 10 ans, les équipes de La Financière Responsable collectent et mettent à jour chaque année cette base de données.

Les indicateurs ESG de l'Empreinte Ecosociale® permettent, lors de l'analyse extra-financière, d'évaluer le degré d'intégration de l'ensemble des parties-prenantes par l'entreprise : personnel, actionnaires, clients, fournisseurs et partenaires, l'environnement et la société. Cette diversité d'indicateurs permet donc d'évaluer au mieux la réalité des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance des entreprises concernées. Ces données ESG tangibles sont exploitées pour l'analyse et la gestion des émetteurs privés du fonds Mapfre Capital Responsable, et les valeurs de l'indice Stoxx Europe 50. La composition du fonds est arrêtée au 31 décembre 2021 (Cf. annexe 1). Mapfre Capital Responsable, à cette date, représente plus de 168,3 millions d'€, soit 0,42% des encours de MAPFRE AM et 26% des encours gérés et conseillés de La Financière Responsable.

2) Processus de collecte et d'élaboration de la base de données

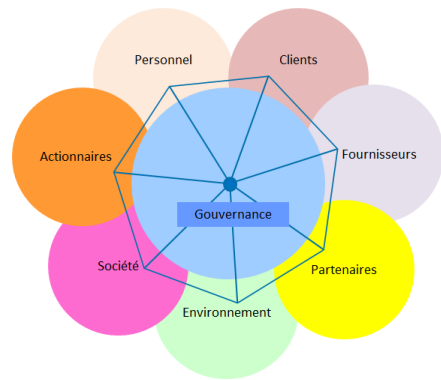
La Financière Responsable a développé un questionnaire extra-financier normalisé, pré-rempli à partir des éléments issus des documents officiels des entreprises et collectés par ses équipes. La validation des données pré-collectées et le remplissage exhaustif du questionnaire sont réalisés grâce à la prise de contact direct avec chaque entreprise (Direction des Ressources Humaines, Direction de l'Environnement, Service de Relations avec les investisseurs). Grâce aux réponses obtenues, La Financière Responsable constitue la base de données Empreinte Ecosociale®, dont sont issus les indicateurs disponibles dans ce rapport. Il n'est donc pas fait appel à une agence extra-financière externe.



Le processus annuel de réalisation de l'Empreinte Ecosociale® est un élément moteur du progrès de la communication en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Toujours avec l'objectif de mieux comprendre l'entreprise, le questionnaire évolue chaque année. Le travail de collecte et de communication de ces données dans le cadre de l'Empreinte Ecosociale® permet de contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable, particulièrement le n°16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » au travers de sa cible n°10 « Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux ».

3) Analyse des données collectées et évaluation de la contribution extra-financière

Le rapport extra-financier généré à partir de l'Empreinte Ecosociale® permet une comparaison systématique des données recueillies pour Mapfre Capital Responsable avec celles de l'indice approprié (Stoxx Europe 50), il est alors possible de mettre en évidence les résultats obtenus pendant une période considérée. Lorsque les mesures affichées laissent apparaître de meilleurs résultats que ceux présentés par l'indice, nous pouvons alors affirmer que le portefeuille ainsi constitué, intégrant



Source : La Financière Responsable

la prise en compte des données financière et ESG, contribue à générer des impacts positifs (ou négatifs dans le cas inverse) selon le(s) critère(s) qui l'intéresse(nt).

Enfin, il faut garder à l'esprit que l'objectif confié par les investisseurs est d'obtenir une bonne performance financière, en tenant compte de l'intégralité des caractéristiques de l'entreprise étudiée par les équipes de La Financière Responsable (stratégiques, financières et extra-financières), comme l'illustre la méthode de la Gestion intégrale IVA®. Les résultats obtenus évoqués ci-dessus sont donc souvent le fruit d'un « compromis », lorsqu'il est possible. À défaut, l'analyse et l'appréciation globale (IVA® *Integral Value Approach*) pourrait conduire à ne pas retenir une valeur, alors même qu'elle présenterait sous certains aspects d'indéniables qualités.

Afin de mieux comprendre les résultats présentés ici, il est à noter que le taux de réponse des entreprises permet de mesurer l'intensité et l'engagement des émetteurs.

4) [Moyens mis en œuvre pour le suivi des valeurs et le suivi de la performance extra-financière](#)

La collecte d'indicateurs extra-financiers, l'analyse ESG et le suivi de la performance extra-financière sont des processus entièrement internalisés chez LFR et pris en charge par l'équipe de gestion. Celle-ci est composée de quatre gérants-analystes dont le responsable de la gestion.

Pour une valeur suivie par un gérant-analyste, ce dernier est en charge :

- ✓ de l'analyse stratégique menée, notamment, grâce aux travaux sur les stratégies génériques des entreprises de Michael Porter,
- ✓ du respect des règles d'exclusion et de l'analyse extra-financière qui passe notamment par une classification selon une typologie ISR développée par les équipes de LFR :

INVESTISSABLE		NON INVESTISSABLE	
Chef de file	Communication complète et exemplaire Résultats extra-financiers de qualité Programme de progression solide	Dilettante	Pratiques jugées insuffisantes Engagement au minimum requis Absence d'amélioration notable
Bon élève	Communication quasi complète Résultats extra-financiers satisfaisants Dialogue intéressé et constructif	Communicante	Priorité à la communication pour des pratiques extra-financières limitées Risque extra-financier important
Prometteur	Communication naissante mais en progression Résultats parcellaires mais satisfaisants Dialogue actif pour définir les voies d'amélioration	Non concernée	Absence ou manque d'intérêt aux enjeux extra-financiers Peu d'indicateurs fournis

- ✓ de l'analyse financière,
- ✓ de la présentation du cas d'investissement au comité mensuel d'investissement jusqu'au suivi au sein du portefeuille y compris les mises à jour financières et ESG annuelles,
- ✓ des actions d'engagement et de dialogues avec les entreprises.

Les gérants-analystes sont encadrés par le Responsable de la gestion, qui préside le Comité d'Investissement et prend part à l'intégralité des réunions et comités sur les aspects financiers et extra-financiers relatifs à la détention des titres. Le Responsable de la gestion est garant du respect et de l'application du processus d'investissement et de gestion.

L'équipe de gestion de LFR dispose également d'un référent spécialiste en stratégie, qui accompagne les gérants-analystes dans la recherche de cohérence entre les données ESG et la stratégie adoptée par l'entreprise pour sa recherche de croissance. Le référent spécialiste en stratégie participe également à l'ensemble des comités et réunions qui abordent les aspects extra-financiers.

Par ce processus rigoureux, les équipes de La Financière Responsable s'assurent, autant qu'il leur est possible, de réduire l'exposition de ses clients-investisseurs aux risques de durabilité tout en contribuant à limiter les préjudices sur les aspects environnementaux et sociaux².

5) [Périmètre du rapport](#)

Ce compte-rendu ESG concerne le fonds Mapfre Capital Responsable, et plus particulièrement les actions et obligations d'entreprises cotées. La composition du fonds est arrêtée au 31 décembre 2021 et est disponible en annexe 1, elle compte 58 valeurs cotées et obligations d'entreprises à cette date. Cette annexe détaille les titres détenus en actions ainsi que les obligations d'entreprises cotées (les obligations souveraines n'y figurent pas). Ce fonds ISR sélectionne des sociétés

² Incidences négatives en matière de durabilité, telles que définies par le règlement EU 2019/2088 *Sustainable Finance Disclosure* dit « SFDR ».

européennes engagées en faveur du développement durable sous la forme d'achats d'actions cotées et d'obligations, ainsi que des obligations d'Etat. La totalité des lignes du fonds a fait l'objet d'une analyse extra-financière et 80% sont couvertes par l'Empreinte Ecosociale®.

Actif net au 31/12/2021	
<i>En millions d'€</i>	
Mapfre Capital Responsable	168,32

III. Résultats et enseignements issus de l'Empreinte Ecosociale®

Le label ISR invite les investisseurs à produire un compte rendu sur la manière dont sont intégrés dans leur politique d'investissement les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. La lecture de ce rapport pourrait être fastidieuse si la totalité des indicateurs de l'Empreinte Ecosociale® y étaient décrits. Afin d'en faciliter l'accès, les équipes ont donc décidé de sélectionner différents indicateurs parmi les plus représentatifs de leur politique d'investissement, des enjeux ESG et des Droits de l'Homme. De plus, pour chacun d'entre eux, La Financière Responsable s'attache à souligner à quel Objectif de Développement Durable (ODD) le plus pertinent ils contribuent parmi les 17 ODD énumérés par l'Organisation des Nations Unies.

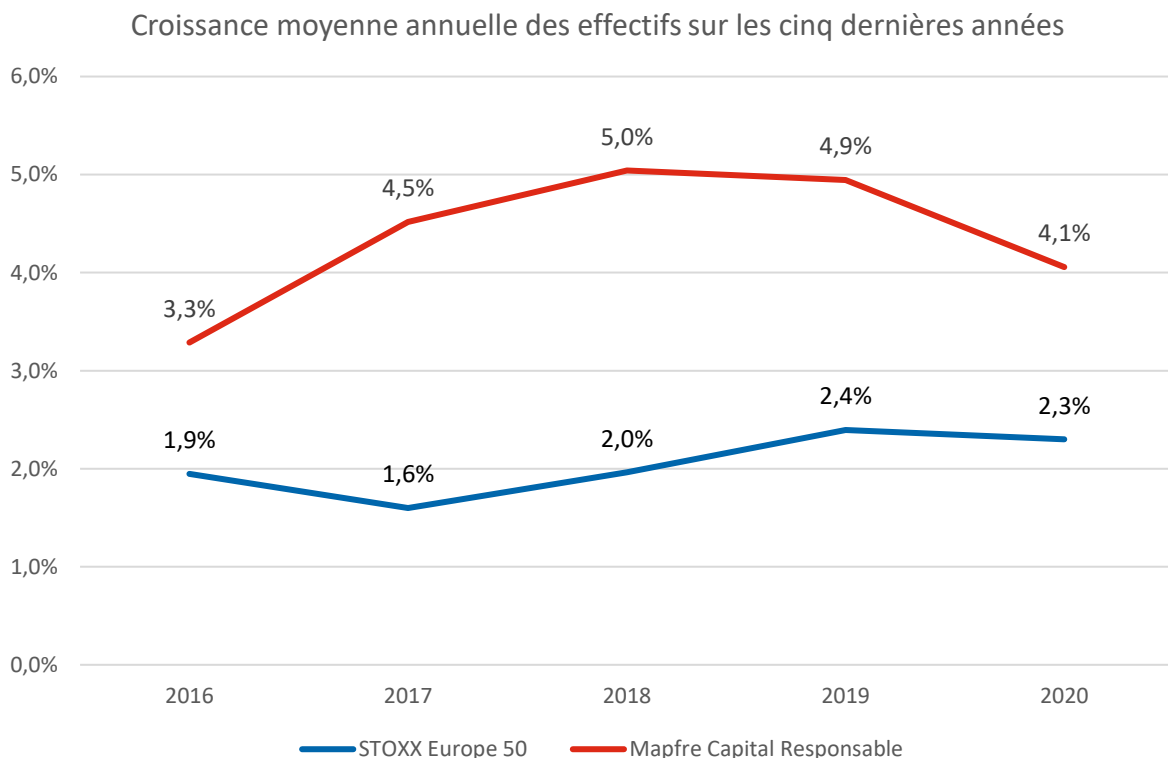
Au préalable, il faut noter que les données qui vont suivre sont afférentes aux entreprises figurant dans le portefeuille du fonds au 31 décembre 2021 (les obligations souveraines ne sont pas intégrées à l'analyse, celles-ci bénéficiant d'un processus de gestion spécifique mené par Mapfre AM). Elles ont été collectées en 2021 par nos équipes, dans le cadre de la mise à jour annuelle de l'Empreinte Ecosociale® et se rapportent à l'exercice 2020 (généralement clos au 31 décembre de l'année par les entreprises). Il faut également savoir que les informations sont recensées par entreprise (de manière équipondérée), sans tenir compte de son poids dans le portefeuille ; cela permet d'accorder, en effet, plus d'importance à la qualité de l'entreprise et l'engagement de son management qu'à sa place dans le portefeuille qui est plus une décision de gestion financière stricto-sensu. Pour être complet, dans les résultats présentés, la mention du taux de réponse ou taux de couverture des entreprises permet de mieux apprécier la profondeur de la mesure et de l'engagement des émetteurs.

1) Indicateurs sociaux (S) : le taux de croissance des effectifs et leur taux de féminisation

a. Données par univers (fonds et indice) : statique et dynamique

i. Le taux de croissance des effectifs

Les équipes de gestion se sont fixées un objectif de contribution extra-financière pour MCR, dans le cadre du label ISR et précisé au sein du Code de Transparence. Celui-ci vise à « s'ancrer dans l'économie réelle en sélectionnant des entreprises plus dynamiques en termes d'emplois que celles composant l'indice de référence ».



Note de lecture : en 2020, le taux de croissance annuel moyen des effectifs des entreprises du fonds Mapfre Capital Responsable s'est établi à 4,1%, tandis que celui des entreprises du Stoxx Europe 50 est à 2,3%.

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Le graphique met en évidence une plus grande progression des effectifs au sein des entreprises du fonds considéré, par rapport à son indice de référence au cours de l'année 2020.

Parmi les entreprises du portefeuille, seuls Telenor, , Unicredit, Siemens, Repsol et Orange affichent une diminution moyenne de leurs effectifs sur 5 ans en 2020, supérieure à 2%. A l'inverse, Faclks Renewables, Bankinter, Straumann, Kingspan, ASML, Amplifon, Worldline, Hermès, ASM International, Cellnex et Capgemini affichent une croissance moyenne de leurs effectifs de plus de 10% sur la période considérée.

[Notes méthodologiques :](#)

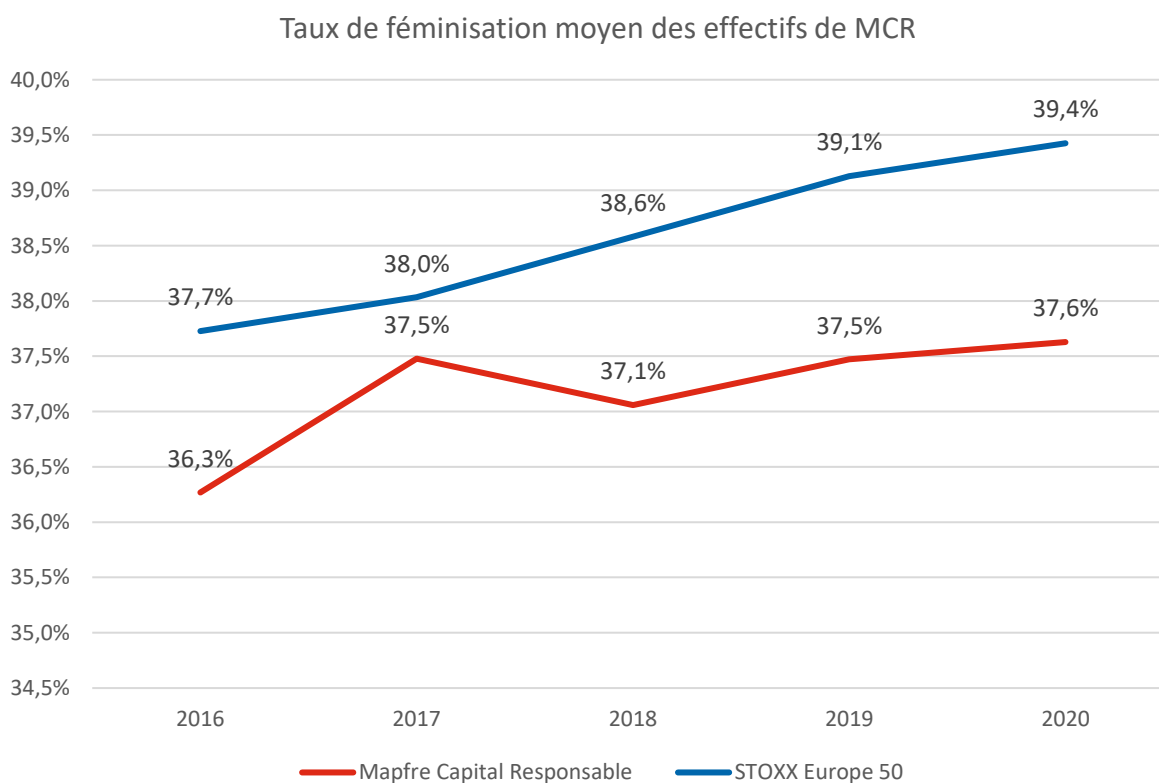
		Taux de couverture de l'indicateur				
		2016	2017	2018	2019	2020
Mapfre Capital Responsible		64%	74%	86%	93%	97%
	Stoxx Europe 50	94%	96%	96%	98%	98%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Note de lecture : en 2020, 97% des entreprises du fonds publiaient des données permettant d'évaluer la croissance de leurs effectifs dans le questionnaire de l'Empreinte Ecosociale® contre 98% des entreprises du Stoxx Europe 50.

ii. [Le taux de féminisation des effectifs](#)

Les équipes de gestion ont choisi de présenter un indicateur illustrant la mixité des effectifs au travers du taux de féminisation.



Note de lecture : en 2020, le taux de féminisation moyen des effectifs des entreprises du fonds s'est établi à 37,6%, tandis que celui des entreprises du Stoxx Europe 50 s'est établi à 39,4%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Le graphique met en évidence une relative progression de la mixité des effectifs au sein des entreprises du fonds, par rapport à son indice de référence au cours de la période considérée.

En 2020, les cinq valeurs ayant le taux de féminisation le plus élevé au sein du fonds sont Amplifon (72,0%), LVMH (71,0%), L'Oréal (69,1%), Hermès (67,0%) et Unicredit (56,5%). Les cinq entreprises ayant le taux de féminisation le plus faible sont : Ferrari (14,8%), ASM International (15,0%), Vinci (16,1%), ASML (17,0%) et Kingspan (19,0%).

La première explication de l'écart observé entre le fonds et l'indice réside dans nos choix de gestion. Notre sélection de valeurs est tournée vers des entreprises engagées dans la diversité de leurs effectifs et notamment celles se fixant des objectifs de diversité. C'est le cas de LVMH et de L'Oréal qui présentent des performances extra-financières reconnues.

Taux de couverture de l'indicateur

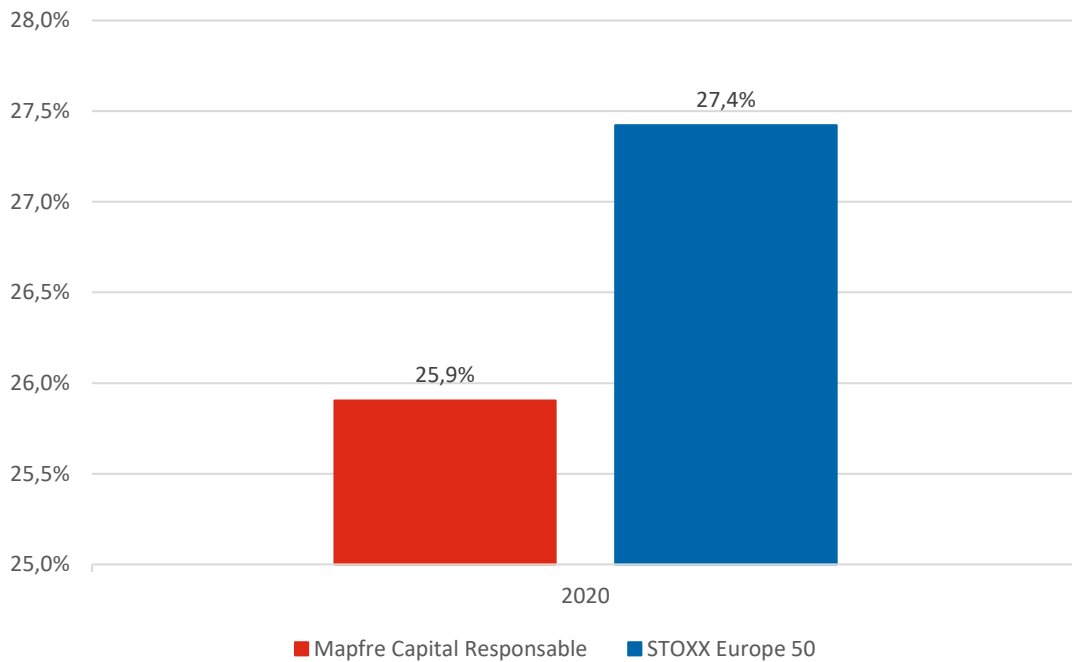
	2016	2017	2018	2019	2020
Mapfre Capital Responsable	69%	81%	86%	91%	97%
Stoxx Europe 50	94%	92%	94%	98%	100%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Note de lecture : en 2020, 97% des entreprises du fonds publiaient des données relatives au taux de féminisation de leurs effectifs dans le questionnaire de l'Empreinte Ecosociale® contre 100% des entreprises du Stoxx Europe 50.

iii. Le taux de féminisation des top managers

Taux de féminisation moyen des top managers



Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Note de lecture : parmi les effectifs des entreprises du fonds, les femmes occupant un poste de managers représentent, en moyenne, 25,9% des effectifs sur ce type de fonction.

En 2020, les cinq valeurs dont le taux de féminisation des top managers est le plus élevé au sein du fonds sont, L'Oréal (49,0%), GlaxoSmithKline (46,0%), LVMH (42%), Svenska Handelsbanken (41,0%), National Grid (34,8%) et Bankinter (33,2%). Les cinq entreprises dont le taux de féminisation est le plus faible sont : ASML (10,5%), Cellnex (12,5%), Safran (13,0%), STMicroelectronics (13,0%) et Ferrari (14,6%).

Le taux de féminisation moyen des top managers des entreprises du fonds et de l'indice sont démonstratifs. Ces niveaux permettent de constater que les postes à responsabilité sont davantage occupés par des hommes, particulièrement dans les niveaux hiérarchiques élevés.

Par ailleurs, l'affinage de la donnée du taux de féminisation permet de noter une présence limitée des femmes parmi les top managers. Les facteurs d'explication peuvent être multiples et renvoient notamment à la place des femmes dans la société.

Les équipes de gestion, dans leur démarche de réduction des risques de durabilité pour un monde plus responsable, se montrent particulièrement attentives à l'analyse de la relation de l'entreprise avec ses parties-prenantes afin de favoriser la cohésion sociale. Cette dernière passe, notamment, par une gestion positive du personnel, une lutte contre les discriminations notamment à l'égard des femmes et leur accès à des fonctions d'encadrement.

En outre, il convient de mettre en parallèle ces données avec le taux de réponse obtenu, qui entraîne une certaine dégradation de la qualité de la donnée en raison de sa moindre disponibilité par rapport au taux de féminisation global, qui lui, est plus fréquent.

Taux de couverture de l'indicateur

	Féminisation top managers
Mapfre Capital Responsable	81%
Stoxx Europe 50	82%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Note de lecture : en 2020, 81% des entreprises du fonds publiaient des données relatives au taux de féminisation de leurs top managers dans le questionnaire de l'Empreinte Ecosociale® contre 82% des entreprises du Stoxx Europe 50.

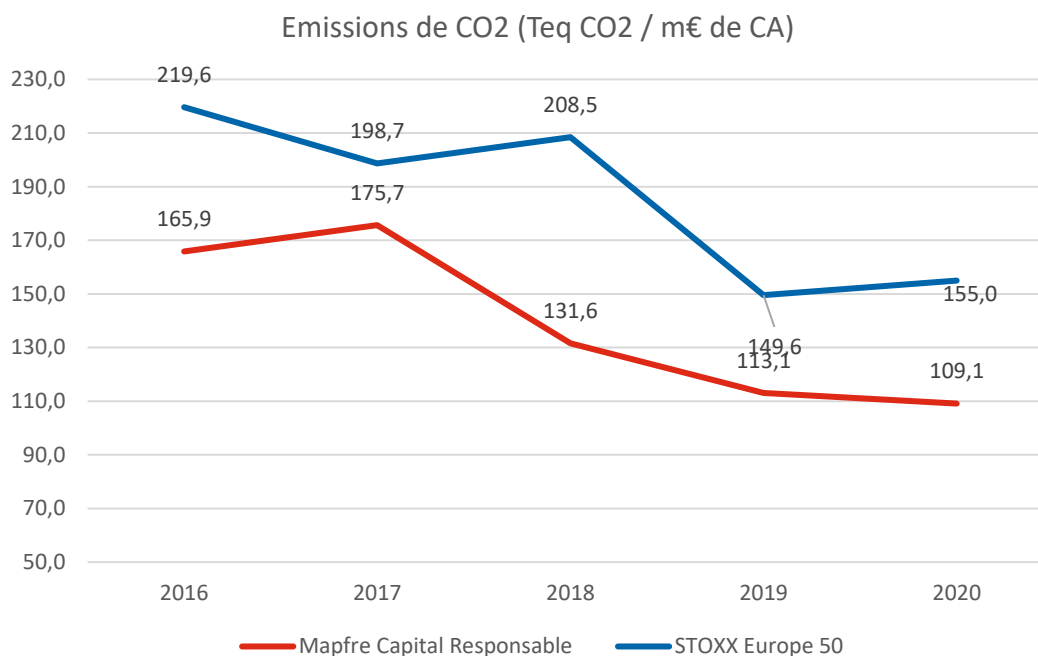


Cet indicateur social témoigne de l'engagement des entreprises sélectionnées par le fonds Mapfre Capital Responsable dans la participation à l'éradication de formes de discrimination à l'égard des femmes. Telle est la cible 5.1 de l'ODD visant à promouvoir l'égalité entre les sexes. Grâce à l'Empreinte Ecosociale®, les équipes de La Financière Responsable sont en mesure de suivre 9 indicateurs relatifs à la féminisation des effectifs mais également du point de vue des inégalités existantes. En effet, à elle seule, la féminisation des effectifs au niveau global de l'entreprise ne permet pas à La Financière Responsable d'évaluer pleinement l'entreprise sur cette dimension lors des analyses menées selon le processus de Gestion Intégrale - IVA® et de contribuer, par sa sélection de valeurs, à encourager l'égalité entre les sexes. C'est la raison pour laquelle, les indicateurs de l'Empreinte Ecosociale® suivent également : la part des femmes en CDD/CDI, au sein des employés, des managers, du top management, au Comex, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, etc. Ils permettent d'affiner la granularité de la donnée et de mieux suivre l'évolution des résultats, chaque année, pour les entreprises des portefeuilles de La Financière Responsable et des grands indices de référence.

2) Indicateur environnemental (E)

Cette section a pour mission de présenter l'intensité carbone du portefeuille Mapfre Capital Responsable. Dans le cadre du label ISR, il a été fixé un objectif d'investissement pour le fonds. Celui-ci vise à « prendre en compte l'impact climatique de ses investissements par une empreinte carbone des portefeuilles inférieure ou égale à celle de l'indice de comparaison », tel que prescrit dans le Code de Transparence du fonds.

a. L'intensité carbone (exprimée en $T_{eq} CO_2/M\text{€ de chiffre d'affaires}$)



Note de lecture : en 2020, l'intensité moyenne des émissions de CO2 du fonds s'établit à 109,1 $T_{eq} CO_2/M\text{€ de chiffre d'affaires}$. Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Le graphique met en évidence une intensité carbone près de 1,5 fois supérieure en ce qui concerne les entreprises de l'Indice de Référence, en comparaison avec le fonds, sur les données relatives à l'exercice 2020 et publiées en 2021.

Notes méthodologiques :

	Taux de couverture de l'indicateur				
	2016	2017	2018	2019	2020
Mapfre Capital Responsable	74%	81%	90%	95%	98%
Stoxx Europe 50	96%	96%	96%	100%	98%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Note de lecture : en 2020, 98% des entreprises du fonds publiaient des données relatives à leurs émissions carbonées.

Sur la période 2016-2019, nous notons donc une augmentation assez marquée du nombre d'entreprises qui divulguent des données relatives aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), illustrée par une hausse significative du taux de réponse. Cette dynamique s'est particulièrement accentuée depuis l'Accord de Paris signé lors de la 21^{ème} Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP21) en 2015.

Les principaux facteurs d'explication de l'écart entre le fonds et son indice de référence sont issus de la différence de composition entre les deux : secteurs, entreprises, etc.

b. La mise en place d'engagements de réduction des émissions de CO2

Univers	Nombre d'entreprises dans l'univers	Nombre d'entreprises répondant à la question	Taux de réponse	Nombre d'entreprises indiquant fixer un objectif de réduction des émissions de CO ₂	Nombre d'entreprises communiquant cet objectif chiffré	Objectif moyen de réduction des émissions (%)
Mapfre Capital Responsable	58	49	84%	45	29	5,3%
Stoxx Europe 50	50	44	88%	44	31	4,7%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Note de lecture : en 2020, 48 sur 58 entreprises qui composent la poche actions et obligations corporates de Mapfre Capital Responsable, soit 84%, ont répondu à l'indicateur. Sur ces 48 entreprises, 45 indiquent se fixer un objectif de réduction des émissions de CO₂. Parmi ces 45 entreprises, 29 rendent public l'objectif de réduction chiffré, ce dernier représente alors une diminution annuelle de 5,3% en moyenne.

Au global, ce sont 45 entreprises du fonds qui se sont fixées des objectifs de réduction des émissions de dioxyde de carbone. Le processus de sélection de valeurs dans le cadre du processus d'investissement de Mapfre Capital Responsable tend à privilégier des entreprises plus impliquées dans l'atténuation du changement climatique. Cette dernière s'illustre, entre autres, par une surveillance des émissions de gaz à effet de serre et la mise en place d'objectifs de réduction. Il est à noter que l'objectif annuel moyen de réduction des émissions est supérieur pour les entreprises du fonds que pour celles de l'indice de référence. Ces dernières font également preuve d'un degré de transparence inférieur.

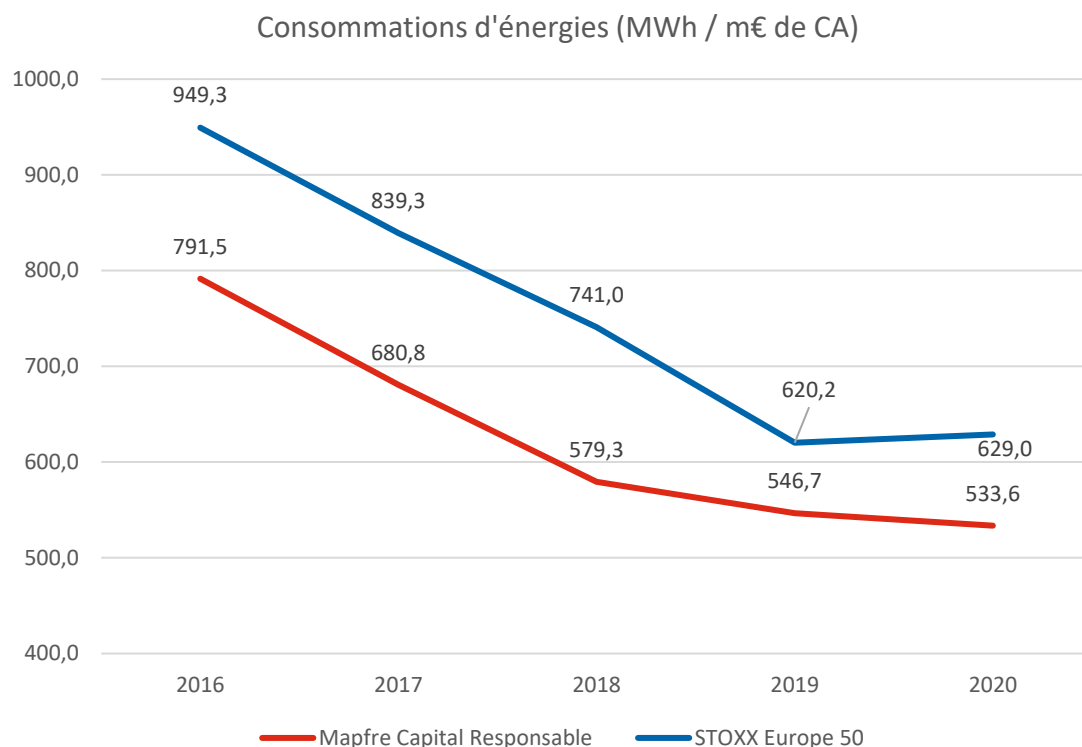
Cet indicateur environnemental témoigne de l'engagement des entreprises sélectionnées par Mapfre Capital Responsable dans la lutte contre le changement climatique. Cette dernière prend nécessairement la forme d'une décarbonation de tous les secteurs de l'économie et de leurs soutiens par des investissements, comme l'appelle de ses vœux le secrétaire général de l'ONU³. Telle est la cible de l'ODD 13 visant à prendre des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. Grâce à l'Empreinte Ecosociale®, La Financière Responsable est en mesure de suivre des indicateurs relatifs à l'empreinte carbone des entreprises, de grands indices de référence et de ses portefeuilles : émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les scopes 1 et 2, approvisionnement en énergie renouvelable, mise en place d'objectifs de réduction des émissions de GES, émissions de GES de scope 3. Grâce à sa base de données propriétaire, LFR s'attache à suivre l'évolution de ces résultats, année après année.



³ Proposition de six actions liées au climat formulées par le secrétaire général de l'ONU pour la reconstruction des économies suite à la Covid-19 : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/climate-change-2/>

c. La consommation d'énergie (exprimée en Mwh/M€ de chiffre d'affaires)

La consommation d'énergie et les niveaux d'émissions de CO2 sont étroitement liés. En effet, l'électricité est la principale énergie consommée dans le cycle d'exploitation d'une entreprise et constitue, par conséquent, un indicateur à suivre dans l'évaluation de la démarche responsable d'une entreprise.



Note de lecture : en 2020, les entreprises du fonds consommaient, en moyenne, 533,6 MWh par million d'euros de chiffre d'affaires. Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Le choix d'une expression en MWh par million d'€ de chiffre d'affaires permet une standardisation de la donnée et une comparabilité entre les entreprises, les secteurs, etc.

Le graphique met en évidence une capacité des entreprises du fonds à réduire leur consommation d'énergie, déjà bien en-deçà de l'indice, sur la période. Cette dynamique s'explique, notamment, par la recherche d'une meilleure efficacité énergétique (processus industriels, conception des locaux, éco-gestes et outils de maîtrises des ressources, etc.) dans le cadre d'objectifs ambitieux (et nécessaires) en matière de politique RSE conjointement à une réglementation qui tend à se renforcer.

Notes méthodologiques :

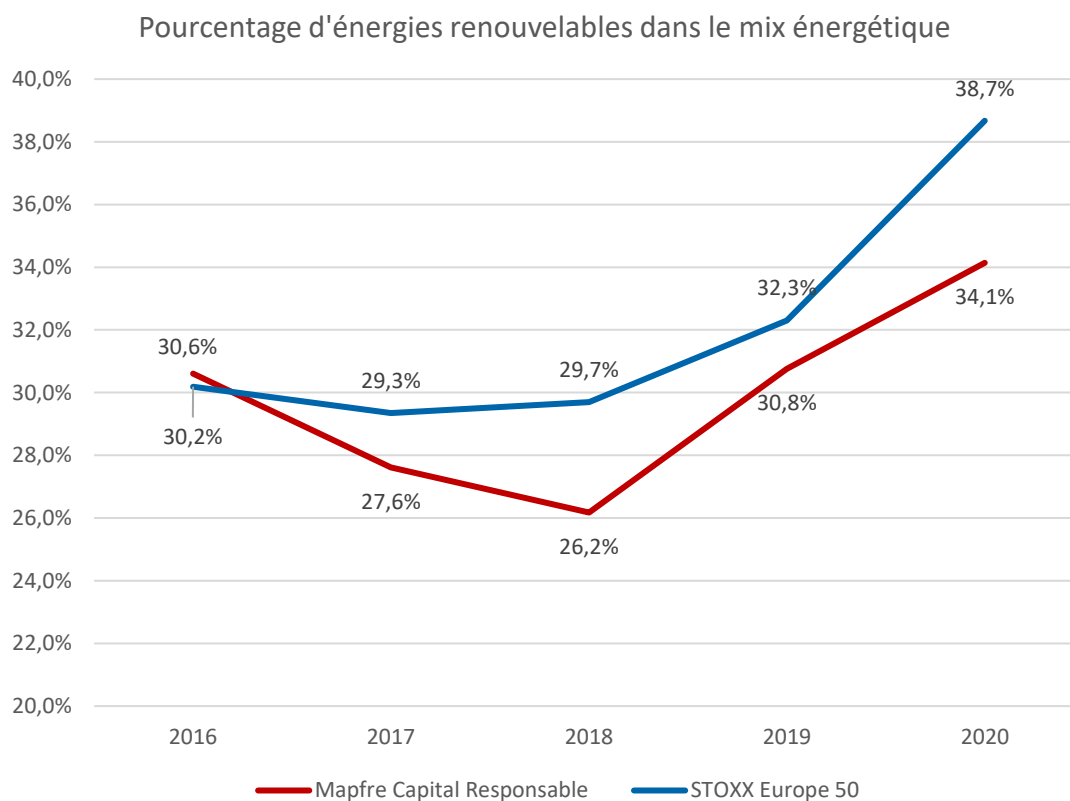
	Taux de couverture de l'indicateur				
	2016	2017	2018	2019	2020
Mapfre Capital Responsable	67%	78%	91%	97%	98%
Stoxx Europe 50	90%	94%	92%	96%	92%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Note de lecture : en 2020, 98% des entreprises de Mapfre Capital Responsable fournissaient des informations relatives à leur consommation d'énergie.

d. Part de la consommation d'énergie issue de sources renouvelables

Un autre aspect de la consommation d'énergie est le mode de production de celle-ci. Elle peut être d'origine renouvelable, ou non. Et cette différence dans le mix énergétique entre dans le calcul des émissions de CO₂ de l'entreprise. Par conséquent, le choix d'une source d'électricité peu émettrice de CO₂ constitue également un levier de réduction des émissions de CO₂.



Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Note de lecture : en 2020, le mix énergétique des entreprises du fonds issu d'énergies renouvelables représente, en moyenne, 34,1%.

Plusieurs facteurs expliquent la tendance de la courbe du fonds, en effet, la progression du taux de réponse des entreprises permet un meilleur affinage de la donnée au cours du temps. Il convient de noter la performance de SAP dont le mix énergétique est composé à 100% d'énergies renouvelables, à 84% pour Worldline, à 79% pour ASML et JCDecaux. À l'inverse, l'entreprise Unicredit affiche un taux inférieur à 1% d'énergies renouvelables en 2020.

Dans l'intérêt de leurs clients, les équipes de gestion de Mapfre Capital Responsable visent à réduire l'exposition aux risques de durabilité que les émissions de GES peuvent constituer et induire une hausse des coûts : hausse du prix du carbone, évolution réglementaire, etc. Une sélection de valeurs ayant des émissions de GES maîtrisées, engagées dans la réduction de celles-ci constituent un moyen d'atténuer les changements climatiques tout en soutenant la transition du secteur énergétique vers le renouvelable.

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

	2016	2017	2018	2019	2020
Mapfre Capital Responsable	43%	55%	62%	64%	79%
Stoxx Europe 50	60%	60%	62%	68%	70%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

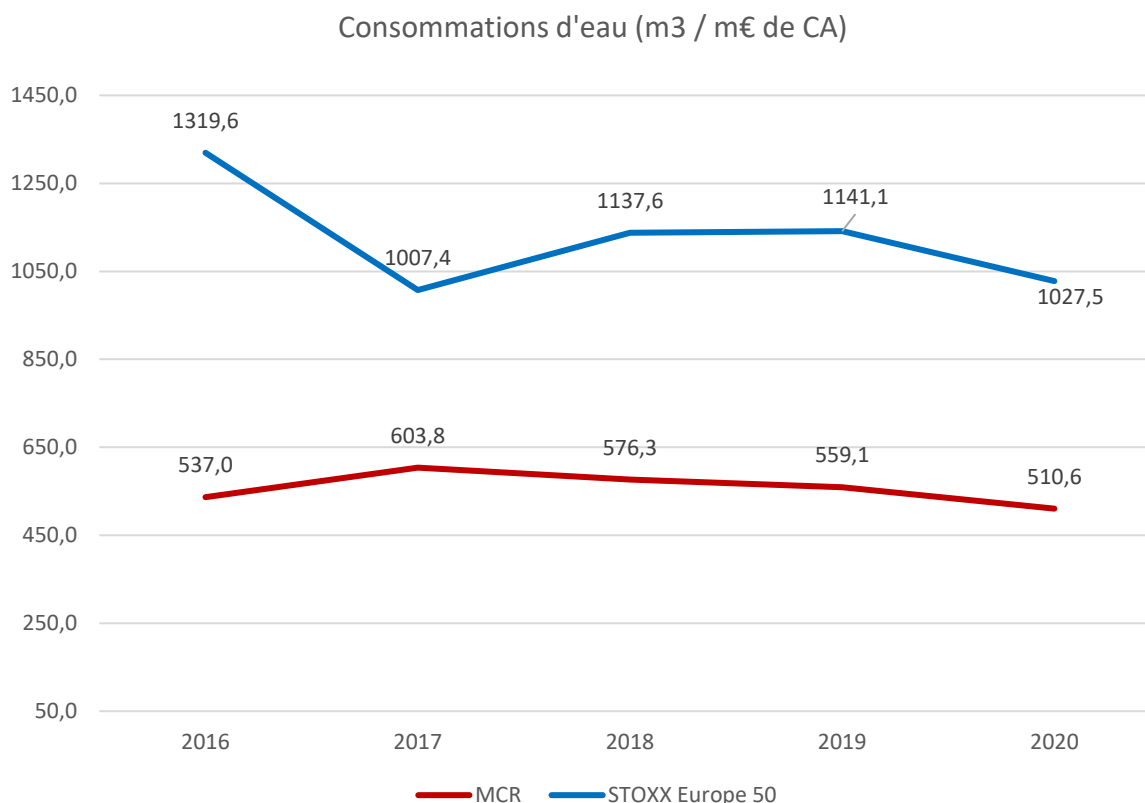
Note de lecture : en 2020, 79% des entreprises du fonds fournissaient des informations relatives à leur mix énergétique.



Cet indicateur sociétal témoigne de l'engagement des entreprises, choisies pour Mapfre Capital Responsable, dans une démarche de soutien à la transition énergétique. Telle est la cible 2 de l'ODD 7 « D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial ».

e. La consommation d'eau (exprimée m³/M€ de chiffre d'affaires)

La consommation d'eau est essentiellement liée au secteur d'activité, à la qualité des processus industriels du point de vue de leur sobriété et à la mise en place de mécanismes d'économies d'eau dans le cadre d'une politique de durabilité volontaire. L'eau constitue une ressource renouvelable mais pas illimitée. Rare dans certaines parties du monde, elle constitue, par conséquent, un indicateur à suivre dans l'évaluation de la démarche responsable d'une entreprise.



*Note de lecture : en 2020, les entreprises du fonds consommaient, en moyenne, 510,6m³ d'eau par million d'euros de chiffre d'affaires.
Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021*

Le choix d'une expression en m³ par million d'€ de chiffre d'affaires permet une standardisation de la donnée et une comparabilité entre les entreprises, les secteurs, etc.

Le graphique met en évidence une capacité des entreprises du fonds à réduire leur consommation d'eau, sur la période et à la maintenir en deçà de celle des entreprises de l'indice. Cette dynamique s'explique, notamment, par la recherche d'une optimisation du fonctionnement dans le cadre d'objectifs ambitieux (et nécessaires) en matière de politique RSE conjointement à une réglementation qui tend à se renforcer. Indépendamment de l'influence du secteur d'activités de l'entreprise sur la consommation de cette ressource, les équipes de gestion de MCR s'efforcent à sélectionner les entreprises démontrant les meilleures pratiques en la matière. À titre d'exemple, Anheuser-Busch Inbev, BHP group et Rio Tinto qui sont de gros consommateurs d'eau présents dans l'indice, n'ont pas été intégrés au portefeuille du fonds.

Sur la période de 5 ans, en moyenne, les entreprises du fonds ont diminué leur consommation de 18,62%. Il est important de noter les progrès d'ASML (-53%), Falck Renewables (-43%) et Cap Gemini (-42%) qui affichent les plus fortes baisses de leur consommation d'eau entre 2016 et 2020 au sein du fonds. À l'inverse, JCDecaux (+19%) se distingue par une augmentation de sa consommation sur 5 ans.

[Notes méthodologiques :](#)

Taux de couverture de l'indicateur

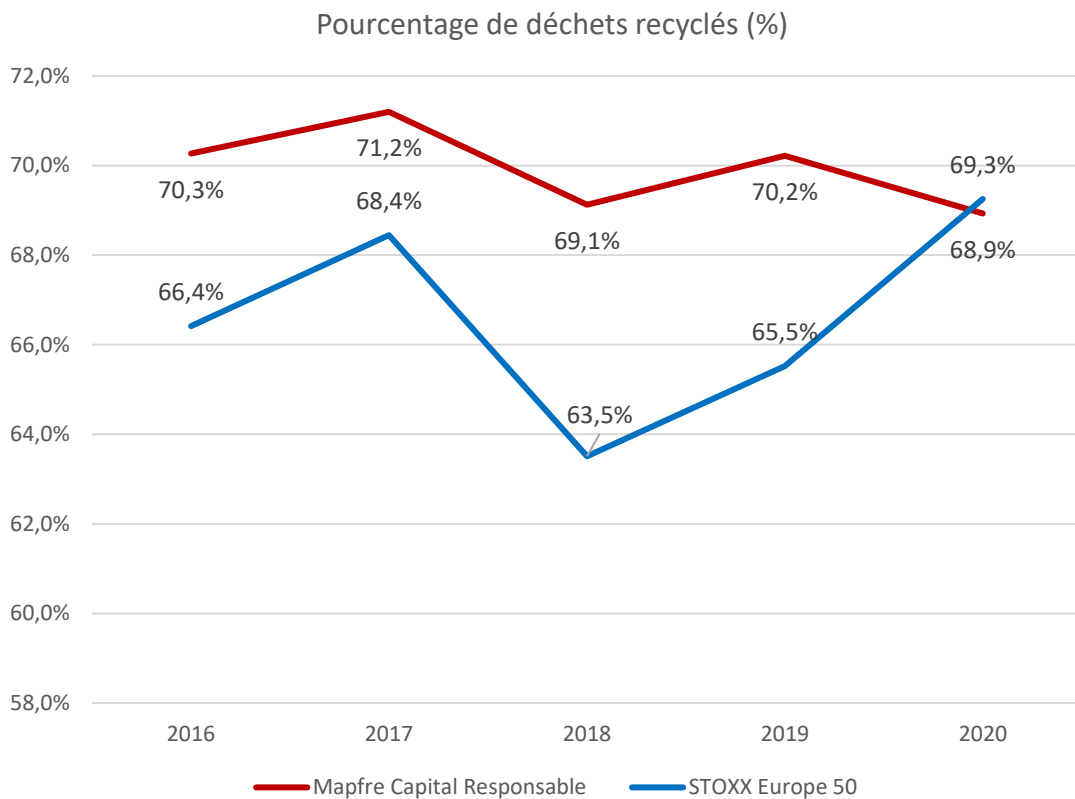
	2016	2017	2018	2019	2020
Mapfre Capital Responsable	62%	71%	78%	79%	78%
Stoxx Europe 50	92%	92%	90%	92%	92%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Note de lecture : en 2020, 78% des entreprises du fonds fournissaient des informations relatives à leur consommation d'eau.

f. Le recyclage des déchets

La production de déchets par les entreprises constitue un aspect à considérer dans le cadre de la mise en place de programmes destinés à favoriser l'économie circulaire. Le recyclage en constitue l'un des aspects les plus connus avec de fortes disparités selon les Etats où les entreprises interviennent. Toutefois, il convient de rappeler l'évidence selon laquelle, le meilleur déchet est celui qui n'a pas été produit.



Note de lecture : en 2020, les entreprises du fonds recyclaient, en moyenne, 68,9% de leurs déchets.

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Le graphique met en évidence une capacité des entreprises de l'indice à augmenter la part du recyclage dans le processus de suivi de leurs déchets tandis que les entreprises du fonds se montrent particulièrement avancées en la matière historiquement.

De plus, il convient de prêter attention à l'évolution du taux de réponse au cours du temps. En effet, la disponibilité de la donnée de la part des entreprises tend à se démocratiser ; cette dynamique est davantage visible de la part des entreprises sélectionnées par les équipes de gérants-analystes.

Les entreprises du fonds qui présentent les meilleures performances extra-financières sur cette thématique sont issues de secteurs divers : BMW (99%), Dassaults Systèmes (99%), Hermès (98%), L'Oréal (96%), Worldline (93,4%) et LVMH (93%). Ces pratiques sont également démonstratives de la qualité de la politique RSE de ces entreprises.

Sur la période de 5 ans, il est important de noter les progressions parmi les entreprises du fonds d'Iberdrola qui atteint 83% de taux de recyclage en 2020 (+37 points), JCDecaux, 80% (+18 points,) et STMicroelectronics (88%, +17 points). À noter que Saint-Gobain 65% (-2 points entre 2018 et 2020) a vu la part du recyclage de ses déchets diminuer.

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

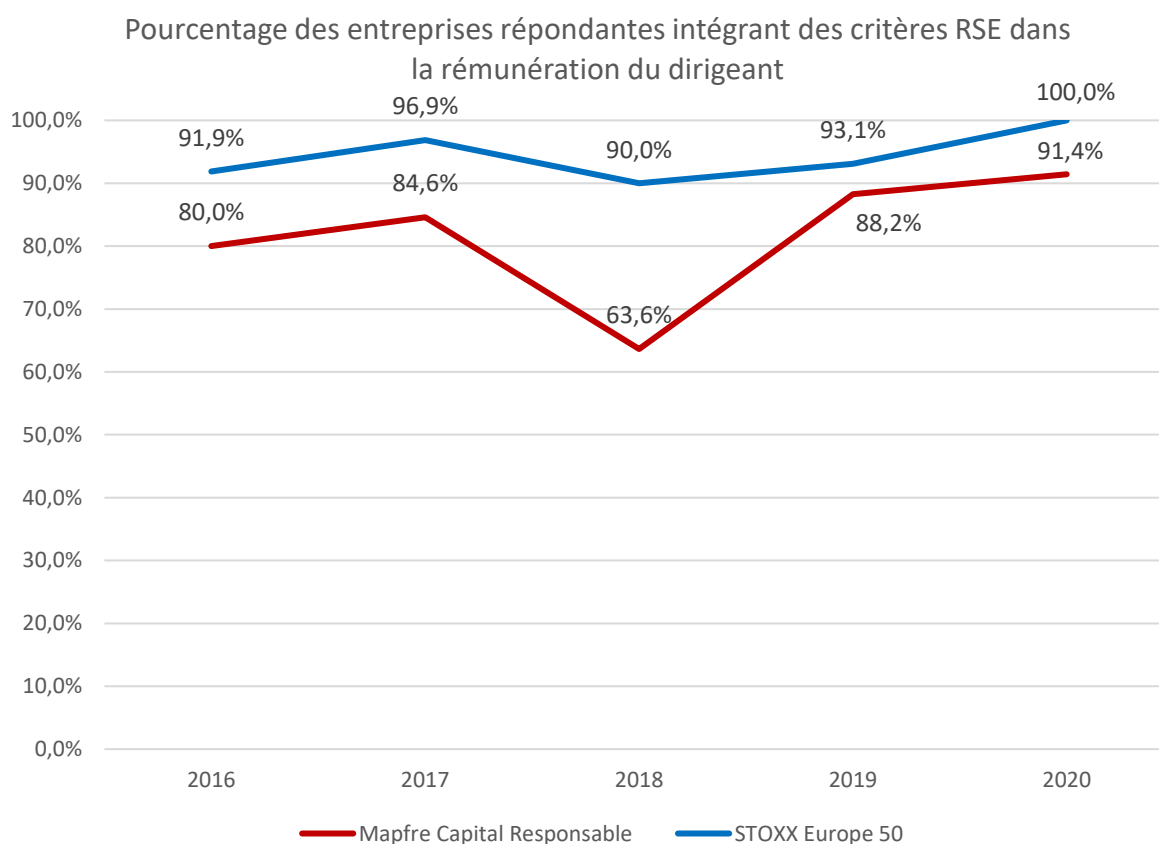
	2016	2017	2018	2019	2020
Mapfre Capital Responsable	41%	52%	60%	67%	71%
Stoxx Europe 50	66%	68%	68%	70%	74%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Note de lecture : en 2020, 71% des entreprises du fonds fournissaient des informations relatives au recyclage de leurs déchets.

3) Indicateur sur les pratiques de gouvernance (G) : intégration d'objectifs RSE dans la politique de rémunération des dirigeants exécutifs

Cet indicateur évoque les pratiques de gouvernance et témoigne de l'engagement des entreprises sélectionnées par les équipes de gestion du fonds, qui invitent l'exécutif à intégrer les critères RSE dans leurs prises de décisions via un mécanisme d'incitation financière. Ces objectifs peuvent prendre la forme d'une réduction de l'empreinte carbone, de la consommation d'eau ou encore en matière de production de déchets. Sur le plan social, il peut s'agir d'un objectif de réduction des accidents de travail, par exemple. Cela permet aux équipes d'apprécier la cohérence entre l'effort de l'entreprise et la motivation des dirigeants, qui acceptent qu'une partie de leur rémunération soit fondée sur d'autres aspects que purement financiers. Les équipes de gestion du fonds ont fixé un objectif de contribution extra-financière pour Mapfre Capital Responsable, labellisé ISR. Celui-ci vise à « un engagement de la part du management des entreprises dans le développement durable en visant à sélectionner, dans ses fonds, une majorité d'entreprises ayant mis en place des critères de Responsabilité Sociale et Environnementale dans les politiques de rémunération des dirigeants. ».



Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021 ; Note de lecture : en 2020, 91,4% des entreprises du fonds ont déclaré intégrer des objectifs extra-financiers ou de RSE dans la politique de rémunération des dirigeants exécutifs.

L'année 2018 se détache particulièrement de la tendance en raison d'une dégradation du taux de réponse. En effet, les entreprises n'ayant pas mis en place ce type de dispositif sont davantage représentées au sein du fonds en comparaison à l'indice, tel est le cas de Amplifon, Falck Renewables, SAP, Sartorius et STMicroelectronics.

Au cours de la période de 5 ans, il est important de noter quelques évolutions des pratiques de gouvernance d'un certain nombre d'entreprises au sein du fonds. Amplifon et Falck Renewables ont mis en place des critères de rémunération, pour la première fois, en 2020 et Intesa San Paolo en 2019. De manière générale, les grandes entreprises françaises se montrent particulièrement impliquées depuis au moins 2016 : Air Liquide, Saint-Gobain, JCDecaux, L'Oréal, LVMH, Schneider Electric et Vinci, par exemple. Les exigences réglementaires en matière de RSE et la mise en place du *Say-on-Pay* dès 2013 n'y sont, sans doute, pas étrangères.

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

	2016	2017	2018	2019	2020
Mapfre Capital Responsable	26%	22%	19%	29%	60%
Stoxx Europe 50	74%	64%	40%	58%	52%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Note de lecture : en 2020, 59% des entreprises du fonds publiaient des données relatives à l'intégration de critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants exécutifs.

Focus sur les derniers résultats :

Univers	Nombre d'entreprises dans l'univers	Nombre d'entreprises répondant à la question	Taux de réponse	Nombre d'entreprises indiquant fixer des objectifs RSE dans la rémunération des dirigeants	Nombre d'entreprises communiquant cet objectif chiffré	Pourcentage de cette rémunération dans la rémunération totale des dirigeants
Mapfre Capital Responsable	58	35	60%	31	17	17,9%
Stoxx Europe 50	50	26	52%	26	13	24,0%

Source : l'Empreinte Ecosociale 2021

Note de lecture : en 2020, 35 entreprises sur les 58 qui composent la poche d'actions cotées et d'obligations d'entreprises de Mapfre Capital Responsable ont répondu à l'indicateur. Sur ces 35 entreprises, 31 indiquent fixer des objectifs extra-financiers ou de RSE dans la politique de rémunération des dirigeants. Parmi ces 31 entreprises, 17, rendent public le ou les objectifs de RSE déterminés et indiquent, qu'en termes de montants, cet aspect de la rémunération représente 17,9% du total de la rémunération fixe.

31/58, soit 53%, des entreprises de Mapfre Capital Responsable ont ainsi mis en place des objectifs extra-financiers dans la politique de rémunération des dirigeants, à hauteur de 17,9% du montant de la rémunération fixe annuelle totale. En revanche, cela concerne 52% des entreprises du Stoxx Europe 50 à hauteur de 24% de la rémunération fixe annuelle totale des dirigeants exécutifs. Il est à noter que les entreprises des fonds et de l'Indice de Référence participent à des niveaux presque équivalents, toutefois celles de l'Indice se montrent moins transparentes.

4) Indicateur sur les Droits de l'Homme : la participation au Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies

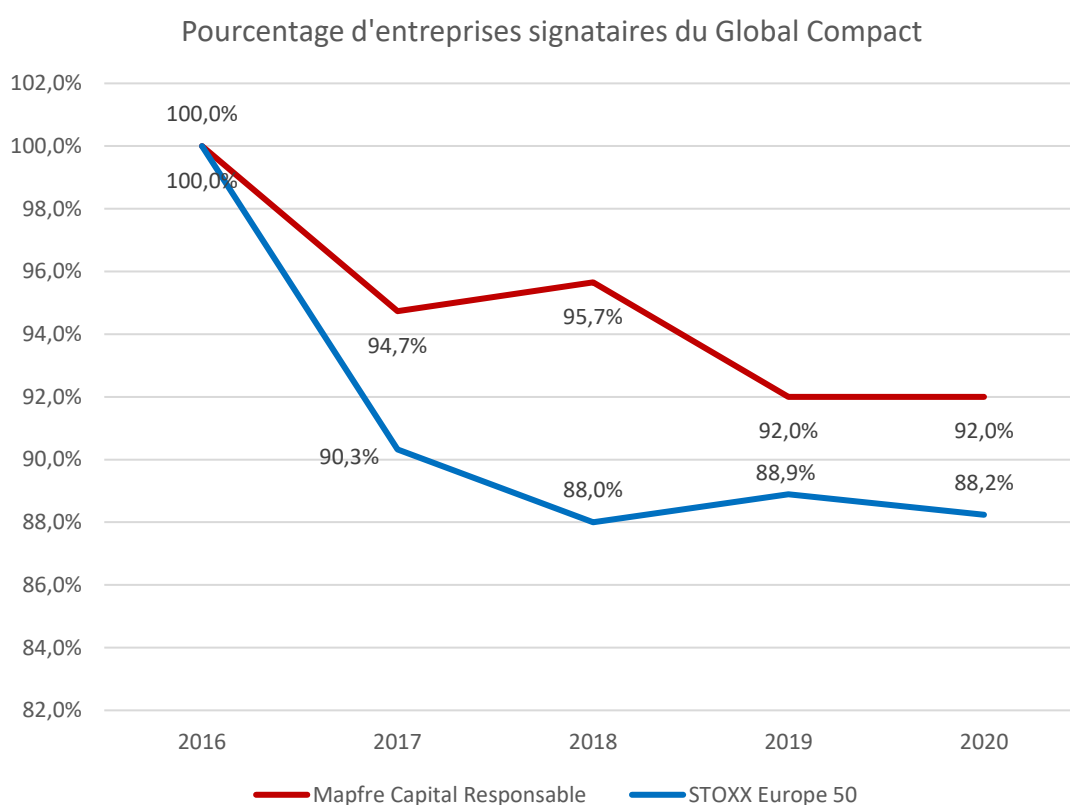
Le Pacte Mondial est une initiative de l'Organisation des Nations Unies lancée en 2000. Il s'agit d'un engagement volontaire en faveur du développement durable pour les entreprises et les organisations à but non lucratif. Les signataires se doivent d'appliquer les 10 principes de l'initiative au sujet des Droits de l'Homme, de l'Environnement, du respect des normes

internationales du travail et de la lutte contre la corruption. Les entreprises qui rejoignent et cotisent pour l'initiative s'engagent à promouvoir et à intégrer ces principes dans leur stratégie, à publier un rapport public sur les améliorations effectuées ainsi qu'à soutenir les Objectifs de Développement Durable.

Les équipes de Mapfre Capital Responsable ont fixé un objectif de contribution extra-financière pour le fonds labellisé ISR. Celui-ci vise à « encourager la transition vers une économie durable en visant une majorité d'entreprises signataires du Global Compact au sein des fonds. Le Global Compact est une initiative de l'Organisation des Nations Unies en faveur d'un engagement pour le développement durable, la lutte contre la corruption et le respect des Droits de l'Homme.

Plus précisément, les Principes du Pacte Mondial sont au nombre de dix, dont deux abordent directement les aspects relatifs aux Droits de l'Homme :

- **Principe 1** : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.
- **Principe 2** : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.



Note de lecture : en 2020, 92,0% des entreprises du fonds ont déclaré participer au Pacte Mondial des Nations Unies. Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

	2016	2017	2018	2019	2020
Mapfre Capital Responsable	7%	66%	40%	43%	43%
Stoxx Europe 50	4%	62%	50%	54%	68%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2021

Note de lecture : en 2020, 43% des entreprises du fonds publiaient des données relatives à l'intégration de critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants exécutifs.

Le taux de participation au Pacte Mondial est en baisse au cours du temps (90% pour les entreprises du fonds et inférieur à 90% pour l'indice de référence). Ce paramètre est à mettre en parallèle avec la qualité du taux de réponse. En 2020, au sein du portefeuille, seuls ASML et Prosus ont déclaré ne pas participer au Pacte Mondial.

L'engagement des entreprises intégrées dans le portefeuille de Mapfre Capital Responsable dans une démarche de soutien à cette initiative globale visant à adopter des pratiques vertueuses est indispensable à la réduction de l'exposition de nos investissements et de nos clients aux risques de durabilité. En effet, de telles entreprises semblent moins à même de subir des risques d'amendes, d'atteinte à la réputation, etc., liés à des pratiques douteuses en termes de droit des travailleurs, sécurité, corruption, etc. À ce jour, le questionnaire de l'Empreinte Ecosociale®, développé par La Financière Responsable, sur la thématique des Droits de l'Homme couvre essentiellement les aspects relatifs à la corruption. Dès l'année prochaine, afin d'élargir le périmètre de l'Empreinte Ecosociale® en interrogeant les entreprises sur les mécanismes mis en place contre la traite des êtres humains, le travail des enfants, de remontées d'alertes éthiques, etc. 10 nouveaux indicateurs vont être mis en place, parmi lesquels :

- Exposition à des opérations et/ou fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail des enfants, au travail forcé, exposés à des travaux dangereux en termes de zones géographiques ou de type d'opérations.
- Mise en place de politique de lutte contre la traite des êtres humains, de code de conduite à destination des fournisseurs.
- Nombre de cas de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'Homme au sein de l'entreprise.

Ce dispositif s'inscrit dans la volonté de renforcement des moyens permettant de réduire les risques de durabilité, tels que définis par le règlement SFDR, tout en participant à la transition.

Cet indicateur sociétal témoigne de l'engagement des entreprises, choisies par Mapfre Capital Responsable, dans une démarche de promotion et de collaboration pour proposer un travail décent. Telle est la cible 7 de l'ODD n°8 « Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et qui stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers ». Dans le cadre du processus d'investissement du fonds, le manquement ou les infractions avérées aux principes de respect des Droits de l'Homme constituent un motif d'exclusion de l'univers d'investissement. En ce sens, chaque entreprise analysée fait l'objet d'une recherche en matière de potentielles infractions à la charte internationale.



Annexe 1

Composition de Mapfre Capital Responsable

Au 31 décembre 2021

Entreprise	Poche action	Poche obligatoire	Secteur	Pays
Accell group	x		Biens et services aux consommateurs	Pays-bas
Adevinta	x		Biens et services aux consommateurs	Norvège
Air liquide	x	x	Chimie	France
Ald		x	Biens et services industriels	France
Amplifon	x		Santé	Italie
ASM international	x		Technologie	Pays-bas
ASML	x	x	Technologie	Pays-bas
Atos		x	Technologie	France
Banco Bilbao		x	Banques	Espagne
Bankinter		x	Banques	Espagne
BBVA		x	Banques	Espagne
BMW		x	Biens et services aux consommateurs	Allemagne
BNP paribas		x	Banques	France
Capgemini	x	x	Technologie	France
Cellnex telecom		x	Communications	Espagne
Compagnie de Saint-Gobain	x		Construction et matériaux	France
Continental		x	Biens et services aux consommateurs	Allemagne
Crédit Agricole		x	Banques	France
Dassault Systèmes	x		Technologie	France
Delonghi	x		Biens et services aux consommateurs	Italie
E.on		x	Services aux collectivités	Allemagne
Essity		x	Consommation de base	Suède
Falck Renewables	x		Services aux collectivités	Espagne
Ferrari	x		Biens et services aux consommateurs	Italie
Fiat		x	Biens et services aux consommateurs	Royaume-Uni
Givaudan	x		Chimie	Suisse
Glaxosmithkline		x	Santé	Royaume-Uni
Hermès	x		Biens et services aux consommateurs	France
Iberdrola		x	Services aux collectivités	Espagne
Infineon	x		Technologie	Allemagne
Intertek	x		Biens et services aux consommateurs	Royaume-Uni
JCDecaux	x		Médias	France
Kingspan	x		Construction et matériaux	Irlande
Lonza group	x		Santé	Suisse
L'Oréal	x		Biens et services aux consommateurs	France
LVMH	x	x	Biens et services aux consommateurs	France
Mersen	x		Biens et services aux consommateurs	France
National Grid		x	Services aux collectivités	Royaume-Uni
Novo Nordisk	x		Santé	Danemark
Orange		x	Communications	France
Puma	x		Biens et services aux consommateurs	Allemagne
Rentokil		x	Biens et services industriels	Royaume-Uni
Repsol		x	Matières premières	Espagne
Safran	x	x	Biens et services industriels	France
Santander		x	Banques	Espagne
SAP	x	x	Technologie	Allemagne
Sartorius	x		Santé	Allemagne
Schneider Electric	x	x	Biens et services industriels	France
Siemens Financial services		x	Biens et services aux consommateurs	Allemagne
Siemens Healthineers	x		Santé	Allemagne
Stmicroelectronics	x		Biens et services industriels	France
Straumann	x		Santé	Suisse
Suez		x	Services aux collectivités	France
Svenska handelsbanken		x	Banques	Norvège
Telenor		x	Télécommunications	Norvège
Unicredit		x	Banques	Italie
Ubi banca		x	Banques	Italie
Vinci	x		Construction et matériaux	France
Worldline	x		Biens et services industriels	France

La notion de secteur désigne la classification selon la nomenclature internationale « ICB – Industry Classification Benchmark ». Il s'agit de l'ICB 2, nomenclature de niveau 2, qui répartit les sociétés en secteurs.

Les sociétés cotées composant Mapfre Capital Responsable sont également réparties par pays selon le lieu d'implantation du siège social de l'entreprise.

Annexe 2

Contenu, fréquence et moyens utilisés par MAPFRE AM pour informer les clients sur les critères pris en compte dans la politique d'investissement

MAPFRE communique sa politique d'Investissement Socialement Responsable à travers différents canaux, notamment grâce à sa présence sur Internet et les réseaux sociaux. Il est aussi important de souligner que cet engagement est transmis à travers son réseau commercial par ses agents commerciaux. Sur le site Internet spécifique à MAPFRE A.M., l'approche de l'Investissement Socialement Responsable, la politique d'investissement ainsi que des informations sur ses fonds d'investissements sont disponibles.

Un compte rendu ESG annuel est disponible : s'appuyant en grande partie sur la méthodologie de LFR, il présente un échantillon d'indicateurs issus de la base de données Empreinte Ecosociale® et met en évidence le suivi de la performance extra-financière du fonds dans le cadre des exigences du label ISR.

Mapfre Capital Responsable est un fonds ISR ouvert au public et a donc adhéré au Code de transparence de l'AFG et du FIR. Par conséquent, le Code de transparence du fonds est disponible sur le site Internet de MAPFRE AM dans la rubrique dédiée au fonds.

Tous les mois, MAPFRE A.M. édite un rapport de gestion, d'une part chiffré et d'autre part accompagné d'un commentaire sur la politique de gestion pour Mapfre Capital Responsable. Ces documents sont disponibles sur le site Internet de MAPFRE A.M. dans la rubrique dédiée au fonds. Il y est fait état, outre des données financières du fonds (performances, répartition des investissements par pays et par secteurs, classement des principales lignes, etc.), de différentes informations ESG :

- La répartition du portefeuille suivant la typologie ISR de LFR (chefs de file, bons élèves, élèves prometteurs, sous surveillance) ;
- L'empreinte carbone du portefeuille comparée à l'indice ; la liquidité du portefeuille ainsi que son active money, c'est-à-dire la part du fonds qui diffère de son indice de référence en termes de titres.
- Un indicateur, issu de l'Empreinte Ecosociale®, E, S ou G différent chaque mois, permettant ainsi, sur la durée, de faire part des informations que nous jugeons significatives.

Enfin, la politique de gestion permet de citer les nouvelles entreprises du portefeuille, ou celles qui sont sorties, avec une mention relative aux motifs qui ont contribué à cette décision.